

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert National(AAON) n° D.N.C.M.P./198./ F/2018 Pour les Imprimés et Fourniture de Bureaux.**

Date de publication : 30 / 04 / 2018

Date d'ouverture : 14 / 05 / 2018

**1. Objet**

L'Université du Burundi- Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, des imprimés et fourniture de bureaux.

**2. Financement du marché**

Le marché sera financé par le gouvernement du Burundi sur le Budget Général de l'Etat pour l'exercice 2018.

**3. Allotissement**

Le présent marché est constitué de deux lots :

**Lot 1 : Fourniture des imprimés :**

N°	ARTICLES	QUANTITE
1	Cartouche jet d'encre 840c (hp15)	5
2	Cartouche jet d'encre 21	10
3	Cartouche jet d'encre 22	20
4	Cartouche laserjethp 05A	45
5	Cartouche laserjethp 53A	15
6	Cartouche laserjethp 49A	15
7	Cartouche laserjethp 15A	2
8	Cartouche laserjethp 12A	2
9	Cartouche laserjethp 85A	45
10	Cartouche laserjethp 83A	2
11	Cartouche laserjethp CB 540 noir	10
12	Cartouche hplaserjet CB 541 cyan	10
13	Cartouche hplaserjet CB 542 yellow	10
14	Cartouche hp Laserjet CB 543 magenta	10
15	Toner GPR-18 (Toner IR 2016)	45
16	Tambour pour 2020L	2
17	Cartouche hplaserjet CE 310 black noire	15
18	Cartouche hplaserjet CE311 cyan	13
19	Cartouche hplaserjet CE 312 yellow	13
20	Cartouche hplaserjet CE 313 magenta	13
21	Tambour HP CE laserjet CE 314A	4
22	Cartouche HP laserjet 80A	20
23	Tonner taskalfa 5500i kyocera	30
24	Tambour pr photocopieuse taskalfa 5500i kyocera	10
25	Cartouche 36A	5
26	Disque dur externe 500GB	100
27	Tambour pour photocopieuseIR2016	10

✓

**Lot 2 : Fourniture de bureaux :**

N°	ARTICLES	QUANTITE
1	Agrafes 24/6	100
2	Attache-tout mf 50mm	500
3	Bic bleus original, rouge et noire original aussi	2000,100 et 100
4	Classeurs ALBA RADO	1000
5	Craies blanches original (boites)	1000
6	Craie de couleur original (boîte)	200
7	Frottoir en mousse	80
8	Nappes de Table (3m/1.5)	50
9	Enveloppes par avion	2000
10	Enveloppes sac PF	500
11	Enveloppes sac MF	3000
12	Enveloppes sac GF	2000
13	Encres correcteur(ERASE)	100
14	Encres Tampon Bleu	30
15	Fardes à suspendre	5000
16	Fardes chemises	5000
17	Flash disk 8GB tuinmos original	50
18	Surligneurs de couleurs différentes	200
19	Lattes de 50cm	50
20	Multiprises à 5 prises	20
21	Papiers duplicateurs A4 (double A)	2000
22	Papier Listing pf (double)	6
23	Papiers ministres	3000
24	crayons	100
25	Papier Bristol en rouleau : couleurs jaune, rose et bleu ciel	10
26	Tampon	20
27	Perforateur moyen format	10
28	Post-it MF 74 x 125 mm	500
29	Registres importés fis	500
30	Rotring 60mm	50
31	Transparents pour les reliures des documents	500
32	Papiers carton A4	500
33	Papiers carton A3	100
34	Scotch 50mm/25m pour les reliures des documents	50 rouleaux
35	Colle à bois	50
36	Colle de bureaux	200
37	Cartes réseau sans fil USB D-Link DWA-125	50
38	Cartouche pour rotring de 60mm	50
39	Agrafes 24/18,24/15,24/13, 24/10 et 24/6	3boites pour chaque type
40	Ciseau MF(Stainless)	100

41	Cartouche Cartridge 728	3
42	Agrafeuses fis MF	200
43	Attache-tout pf 33mm	100
44	Souris optique USB	20
45	Plateau portefeuilles à 3 niveaux	30

#### 4. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par un Avis d'Appel d'Offres ouvert National (A.A.O.N) tel que définit dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

L'ensemble des fournitures est à livrer en **une seule fois**. L'attributaire s'engage à procéder à la livraison au plus tard dans **30jours** à partir de l'acte de notification.

#### 5. Condition de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics

#### 6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu auprès de la Direction Financière et du Patrimoine de l'Université, tous les jours ouvrables de 8 h à 17h30 et à l'adresse suivante :

Université du Burundi  
 Direction Financière et du Patrimoine  
 B.P. 1550 Bujumbura. Tél. :22 22 92 11

Il peut être obtenu à la même adresse contre deux bordereaux de versement de :

- a) 25.000 FBU (VINGT CINQ MILLE FRANCS BURUNDAIS) au compte n° 1101/001- 04 ouvert à la BRB.
- b) 25.000 FBU (VINGT CINQ MILLE FRANCS BURUNDAIS) au compte n° 745320107-40 ouvert à la BANCOBU au nom de l'Université du Burundi

Les soumissionnaires qui n'auront pas acheté le dossier d'appel d'offres ne seront pas acceptés

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse suivante :

Université du Burundi  
 Direction Financière et du Patrimoine  
 B.P. 1550 Tél. :22 22 92 11 en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 9.

α

**7. Garantie bancaire de soumission et Présentation de l'offre**

Une garantie de soumission suivant le modèle en annexe II doit être fourni en même temps que l'offre.

Elle est fixée à **1. 000. 000 Fbu (Un millions de Fbu) par lot.**

Son absence est cause de rejet pur et simple de l'offre.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en six exemplaires dont un original et cinq copies marquées comme tel seront remises par les soins du soumissionnaire au plus tard **le 14/05/2018 à 9heures30min** à l'adresse suivante : Université du Burundi B.P. 1550 Bujumbura Tél. :22 22 92 11.

Elles pourront également être remises de main en main au Président de la Commission d'Ouverture des Offres avant que la séance ne soit déclarée ouverte.

Les offres doivent être paginées et doivent avoir une table des matières.

**8. Validité des offres**

Les offres sont valables pendant une période de 90jours à compter de la date limite de remise des offres.

**9. Date limite de dépôt des offres**

Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le .. **14/05/2018** à 9 heures.

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

**10. Séance d'ouverture des offres**

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants dans la salle des réunions du Rectorat **le 14/05/2018 à 9heures30min**. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'autorité contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport de déroulement de la séance et donne une copie à l'autorité contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres. Le Procès-verbal d'ouverture sera contresigné par tous les soumissionnaires présents et d'un représentant de la D.N.C.M.P et une copie de ce procès Verbal est transmise à la D.N.C. M.P.

### 11. Critères de qualification

- La caution bancaire de soumission ;
- La preuve d'achat du Dossier d'Appel d'offres portant le numéro du marché.
- L'attestation originale de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'Office Burundais des Recettes (O.B.R) ;
- Le certificat d'immatriculation fiscale (N.I.F) ;
- L'attestation de non redevabilité délivrée par l'I.N.S.S en original;
- L'attestation de non litige délivrée par l'ARMP en original ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire doit figurer sur tout document établi par le soumissionnaire lors de la constitution de son offre.
- Les statuts de la société (personne morale).
- L'acte de soumission
- Le bordereau des prix
- Le délai d'exécution

N.B : L'absence ou la non-conformité de l'un de ces documents entraîne le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du Code des Marchés Publics

Fait à Bujumbura, le 12/04/2018

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

A L'UNIVERSITE DU BURUNDI

Dr. Gaspard BANYANKIMBONA

RECTEUR

